

# TROP LONGUES LES VACANCES EN FRANCE ?

Alors que l'Education nationale est en crise, malade des réformes qui évacuent progressivement les savoirs, victime des suppressions de postes qui dégradent considérablement les conditions d'apprentissage des élèves, sinistrée par la sous rémunération des professeurs, le président de la République estime que l'urgence est ailleurs.

## LES PROPOS PRÉSIDENTIELS

Lors de son retour à Marseille, le 27 juin 2023, Emmanuel Macron a en effet dénoncé « *l'une des autres grandes hypocrisies françaises* » : les vacances scolaires, qui, selon lui, « *se sont plutôt allongées durant ces vingt dernières années* ». Or Celles-ci seraient source d'injustice. « *L'inégalité revient quand on a des vacances de trois mois. Les enfants reviennent au 1<sup>er</sup> septembre avec les compétences qu'ils avaient un mois et demi avant l'arrêt des cours.* » Elles conduiraient à surcharger les journées et à épuiser les élèves contrairement à ce qui se pratiquerait dans les autres pays européens « *vos enfants quand vous les comparez avec vos voisins [...] arrivent crevés tous les soirs.* »

Dans son entretien au *Point*, le président renouvelle en août dernier sa charge. « *Il y a trop de vacances ; des journées trop chargées. Les élèves qu'on aura évalués et qui en ont besoin, il faut qu'on puisse les faire rentrer dès le 20 août pour leur permettre de faire du rattrapage* ».

## LE DÉMENTI DES FAITS

Contrairement à ce qu'affirme E. Macron, les vacances scolaires ne se sont pas allongées en France depuis 20 ans. C'est l'article 9 de la loi Jospin n°89-486 du 10 juillet 1989 qui a fixé la durée de l'année scolaire à 36 semaines. Par ailleurs, nos 8 semaines de congé d'été sont bien modestes comparées aux 9 semaines en Autriche, aux 10 semaines en Croatie, en Finlande, en Hongrie, en Pologne, en Slovénie, aux 11 semaines en Bulgarie, à Chypre, en Espagne, aux 11 à 14 semaines en Italie, aux 12 semaines en Estonie, en Irlande, en Roumanie, aux 12 à 13 semaines en Grèce aux 12 à 14 semaines au Portugal...

Par ailleurs le président ne s'interroge pas sur la responsabilité de ses réformes dans le stress et la fatigue des élèves, soumis à une évaluation permanente au nom du baccalauréat sous forme de contrôle continu et entassés dans les classes les plus surchargées du continent.

Enfin, qui peut croire qu'en deux semaines, il est possible de combler les lacunes accumulées pendant des années ? Comment ne pas voir non plus que faire rentrer plus tôt certains élèves sous prétexte qu'ils seraient en difficulté revient à les dévaloriser aux yeux de leurs camarades ? Est-il réaliste d'obliger les

familles à gérer des dates différentes de rentrée pour leurs enfants ? Peut-on ignorer que dans les quartiers défavorisés, il est assez fréquent que les élèves retournent l'été dans leur pays d'origine et rentrent en France après la rentrée scolaire pour bénéficier de billets de transport moins onéreux ?

## DES PRÉSUPPOSÉS RÉVÉLATEURS

Si les propos du président de la République montrent une méconnaissance évidente du terrain, ils trahissent des a priori idéologiques inacceptables. Pour le pouvoir, les enseignants, puisqu'ils n'ont pas créé de start up, ne sont rien. Ou plutôt ce sont des paresseux qu'il faut remettre au travail sans tarder.

Une porte-parole du gouvernement, en pleine période de covid, alors que les professeurs devaient accomplir des cours en distanciel, assurer le suivi de leurs élèves dans des conditions difficiles, expliquait que ces fonctionnaires devaient se rendre utiles en allant cueillir des fraises puisque les établissements scolaires étaient fermés.

Le même E. Macron, bien décidé à sortir les enseignants de leur oisiveté supposée, leur demande de signer un « *pacte* » pour assumer de nouvelles activités puisqu'ils ont si peu à faire malgré les 43 heures qu'ils consacrent chaque semaine à leur métier selon l'enquête du ministère...

Ce mépris pour les fonctions de professeur est insupportable. Les enseignants comme tous les salariés ont besoin de vacances pour récupérer des fatigues de l'année scolaire et aussi pour préparer leurs cours lorsque les programmes changent.

Face aux provocations présidentielles, la FNEC FP-FO revendique deux mois de congés d'été pour les personnels, l'arrêt des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires dans les écoles et les établissements.

